



Si votre propriété est située proche de la limite de la zone, communiquez avec : [permis.inspections.ville-marie@montreal.ca](mailto:permis.inspections.ville-marie@montreal.ca)

## District électoral

Saint-Jacques

## Usages prescrits

**M.7C**

**Zone de mixité autorisant les commerces et les services de moyenne intensité : un usage commercial ou industriel est autorisé à tous les niveaux**

## Densité et implantation

Densité maximale	Taux d'implantation Min.	Note
6	0	S.O.
Mode d'implantation	Taux d'implantation Max.	
C	100	

## Hauteur et surhauteur

Hauteur minimale / maximale en étage	Surhauteur maximale en
Min: S.O. Max: S.O.	S.O.
Hauteur minimale / maximale en	Note
Min: 11 Max: 23	S.O.

## Marges

Marge latérale minimale	Marge arrière minimale
3	4

## Statuts patrimoniaux

Pour l'information relative à ces thèmes, consultez la fiche des statuts patrimoniaux du secteur de recherche concerné en cochant la case « patrimoine ». Attention : Un terrain peut être visé par plus d'une fiche, en fonction du découpage des différents secteurs illustrés à la carte interactive.

[- Cliquer ici pour accéder au règlement d'urbanisme](#)

Cette fiche a été préparée uniquement pour la commodité du lecteur et n'a aucune valeur officielle. Aucune garantie n'est offerte quant à l'exactitude du texte. Pour toutes fins légales, le lecteur devra consulter la version officielle du Règlement d'urbanisme et de chacun de ses amendements.